

25^{c.}

Journal du Lot

25^{c.}

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

LOT et Départements limitrophes	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 70
RÉCLAMES 3 ^e page (— d ^e —)	2 fr. 75
» 2 ^e page (— d ^e —)	4 fr. 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Réforme électorale. — Communisme et démocratie. — Mesure bienfaisante mais tardive.

Aujourd'hui, si vous voulez, parlons, sans discuter, de choses diverses. Je vous les exposerai. Simple-ment. Vous en déduirez vous-même les conséquences. A moins que vous aimiez mieux n'en rien déduire du tout. Ce dont personne ne s'avisera de vous faire le moindre reproche.

D'abord, la commission du suffrage universel de la Chambre vient d'en terminer avec le projet de réforme électorale. Celle-ci a pour objet de remplacer l'actuel scrutin uninominal par le scrutin de liste avec représentation proportionnelle.

Donc plus de désistement. Donc plus de mélanges de partis et de ces combinaisons qui faisaient de la majorité la maîtresse de la majorité. Chaque parti indépendant et libre de s'affirmer tel qu'il est.

Le projet de la commission prévoit la proportionnelle vraie, juste et intégrale. On votera pour une liste et chaque liste aura autant d'élus qu'elle aura de fois le quotient électoral, lequel est uniformément fixé à 16.000 voix. Il suffira de diviser par 16.000 le total des suffrages groupés par une liste pour savoir le nombre d'élus auquel elle aura droit. Le surplus des suffrages sera reporté sur la liste nationale que chaque parti devra établir.

Chaque circonscription électorale devra compter au moins 250.000 habitants. Donc les départements inférieurs à ce chiffre seront groupés et dans le projet de la commission le Lot ferait liste commune avec le Tarn-et-Garonne.

Voilà le résumé du projet tel qu'il sera soumis à la Chambre. Il sera vraisemblablement discuté dans le courant de mars. En principe, les socialistes en sont partisans, ainsi que le Centre. Jusque-là les radicaux ont été, dans l'ensemble, hostiles au scrutin proportionnel. Mais bien des choses ont changé.

D'abord, ils ont été si maltraités par le dernier scrutin majoritaire et le système du désistement leur a si mal réussi que leur intérêt, sinon leur opinion, n'est plus le même. Ensuite l'attitude présumée du gouvernement actuel dans les mois qui vont suivre risque de les mettre dans une posture intenable avec le mode actuel de scrutin. Poussé par les extrémistes du Front populaire, ceux du dedans et ceux du dehors, Léon Blum prend une position de « lutte de classes » que le parti radical ne peut pas approuver. Ce qui rendrait tout accord électoral impossible à moins que les radicaux, cessant d'être ce qu'ils sont, acceptent de s'absorber dans le socialisme intégral.

Ces raisons, que nous ne faisons qu'indiquer, peuvent modifier beaucoup l'attitude du parti radical qui trouverait dans le scrutin proportionnel le seul moyen de se sauver.

La Suisse a toujours passé en Europe pour le modèle des démocraties. Or, ces démocrates exemplaires ont découvert qu'il y a antagonisme fondamental entre le communisme et la liberté. Et comme ils veulent garder celle-ci, ils se sont résolus à chasser celui-là.

Ainsi parlements et gouvernements cantonnais se prononcent l'un après l'autre pour décider que tout citoyen ne pourra être admis au service de l'Etat s'il fait adhésion à une organisation communiste. Pas seulement le parti communiste proprement dit, mais aussi toutes les associations ou organismes paracommunistes tels que le Secours Ouvrier International, le Secours Rouge International, l'Internationale Syndicale Rouge, la Société des Amis de l'U.R.S.S., etc.

Bref, tous les bolchevistes, en Suisse, seront placés devant ce dilemme : vous voulez être fonctionnaires, payés par l'Etat, alors vous n'avez pas le droit d'appartenir à une organisation dont le but est de détruire l'Etat.

Ce système n'est pas encore aussi radical que celui des bolchevistes eux-mêmes. En Russie, ce n'est pas

seulement aux fonctionnaires que les communistes interdisent toute opposition. C'est à tous les habitants. Les non-communistes ne sont pas seulement privés du droit d'être fonctionnaires. Ils sont privés du droit de vivre !

Qu'on fasse, disions-nous, le blocus autour de l'Espagne ! Blocus pacifique. Blocus qui privera les habitants, non pas des moyens d'exister, mais des moyens de se battre ! Blocus qui laissera passer tout ce qu'il faut pour vivre, rien de ce qu'il faut pour tuer.

On a commencé. Désormais, il est interdit à tout Français de prendre du service en Espagne. Sous quelque forme que ce soit, le recrutement pour les forces armées espagnoles est interdit de même que tous actes tendant à cet enrôlement : ouverture et fonctionnement de bureaux, recrutement dans les réunions publiques ou par visites à domicile, par annonces dans les journaux, par radiodiffusion, par l'envoi de circulaires ou par tous autres moyens : dons, versements, promesses, menaces, etc. Il est également interdit à toute personne de nationalité française ou étrangère (à l'exception des personnes de nationalité espagnole) de quitter le territoire français à destination de l'Espagne. Est également interdit le passage en transit à travers le territoire français.

Eh ! bien, ça n'est pas trop tôt ! Si l'on avait pu s'entendre plus tôt pour une action de ce genre, l'effroyable massacre et l'œuvre odieuse de destruction qui se poursuivent sur le territoire espagnol seraient finis depuis longtemps. C'est le cas de répéter que le combat aurait fini faute de combattants.

Dans cette guerre, l'Espagne prête son malheureux territoire à la dévastation. C'est à peine si elle y prend part. Les deux armées qui ravagent le pays sont alimentées par des éléments étrangers. Les habitants assistent aux batailles comme ils assistent à leurs abominables « corridos de muerte » sur les gradins.

En somme, la non-intervention dans la guerre d'Espagne, elle n'a été vraiment observée que par les Espagnols.

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT.

Quelques combines

Cela n'est jamais très agréable d'être chômeur mais quelques veinards ont trouvé, étant chômeur, des situations inattendues, qu'ils n'eussent jamais trouvées autrement.

A Londres, un pauvre ère, miteux, lamentable, examine tristement les offres d'emplois affichées à la Bourse du Travail.

Survient un monsieur très bien qui le regarde, passe, se retourne, le regarde et, après avoir réfléchi un moment, lui dit :

— Voulez-vous gagner de l'argent ? C'était demander à un aveugle s'il voulait voir clair.

Le monsieur mène le chômeur chez le coiffeur, chez le tailleur et... Lloyd George, en le voyant, aurait cru voir son frère jumeau.

Le monsieur était restaurateur. Tous les jours il installait le sosie à une table et... le monde affluait, attiré par la présence régulière du pseudo Lloyd George.

Quand le vrai s'absentait, le faux disparaissait également.

Traversons la mer du Nord maintenant.

Il y a bientôt deux ans qu'un quidam, dont les manières trahissaient la naissance dans un milieu « hippé », entra dans un célèbre restaurant d'Amsterdam. S'adressant au gérant, il lui demanda s'il n'avait pas besoin d'un garçon. Le gérant, ayant cru avoir affaire à un client éventuel, allait renvoyer le chômeur lorsqu'une idée lui vint.

Son restaurant organisait tous les jours de nombreux repas servis en cabinet particulier. Or, il arrive très souvent qu'à la dernière minute les convives constatent qu'ils seront treize à table et le Hollandais a un péché mignon : il est très superstitieux.

On comprend donc aisément le genre de travail qu'aurait à fournir l'homme en quête d'une place de garçon de restaurant : il ferait le quatorzième à table.

Il remplit ce rôle délicat depuis près de deux ans. Ses bonnes manières sont très prises du monde commercial et industriel d'Amsterdam. Jamais il ne répètera ce qu'il aura pu entendre à table ; il

Informations

Au Sénat

Dans sa séance de jeudi, le Sénat a discuté le projet de loi tendant à accorder au Gouvernement le pouvoir de modifier par décrets le tarif douanier et à renforcer les mesures contre le « dumping ».

M. Néron, rapporteur, soutient le projet, dont tous les articles sont adoptés. Avant le vote sur l'ensemble, M. Chapsal demande au Gouvernement de ne pas provoquer une détente douanière qui serait funeste à notre industrie. M. Donon estime que les déclarations du gouvernement n'ont pas été très précises. L'ensemble du projet est repoussé à mains levées.

A la Chambre

Dans la séance de l'après-midi, la Chambre a commencé l'examen du projet de loi sur les contrats collectifs dans les professions agricoles.

Tout d'abord, la Chambre vote une proposition de M. Guérin tendant à inviter le Gouvernement à fournir en pain et en lait les familles des chômeurs.

M. Grat propose la question préalable sur le projet relatif aux contrats collectifs. M. de Clermont-Tonnerre dit que le projet est inapplicable et qu'il rompt l'équilibre de la cellule familiale. M. Gérard combat le projet dont la discussion est renvoyée à une prochaine séance.

Répondant à une question de M. Roux, sur les événements d'Espagne, M. Yvon Delbos, ministre des Affaires étrangères, a déclaré que le Gouvernement français désire le rappel des volontaires sous condition de réciprocité et que le rôle de la France sera de faire tout le possible pour aider à l'apaisement du conflit.

Puis, une motion de M. Taittinger tendant à étendre aux indigènes algériens le bénéfice des droits politiques, est rejetée.

Protestation de journalistes

Le télégramme suivant vient d'être envoyé à M. Marx Dormoy, ministre de l'Intérieur, au nom des rédacteurs des journaux quotidiens de Marseille :

« Le Syndicat de la Presse marseillaise groupant tous les journalistes quotidiens professionnels, proteste avec énergie contre l'interdiction faite à ses membres, par les grévistes, ouvriers des imprimeries, de pénétrer et de demeurer dans les locaux de leurs rédactions respectives, sauf, ce qu'ils ne peuvent admettre sous la surveillance des gardiens de la paix.

« Le Syndicat vous demande, étant en dehors du conflit de faire respecter la liberté individuelle de ses membres. »

Dans le réseau de l'Etat

Le ressort d'une lettre, adressée par la direction des chemins de fer de l'Etat à M. Perreau, sénateur de la Charente-Inférieure, que l'application des lois sociales nécessite une augmentation de l'effectif des chemins de fer de l'Etat de 10.000 unités environ.

Plus de 9.200 agents nouveaux ont été embauchés depuis le mois de juillet. A la date du 10 février les chemins de fer de l'Etat ont déjà reçu 86.000 demandes.

La non-intervention

Le « Dall » a approuvé par 77 voix contre 50, le projet de loi sur la non-intervention déjà approuvé en comité.

Les députés travaillistes ont voté pour le gouvernement. Le décret demandant effet à la loi a immédiatement été publié. Il est exécutoire à dater du 25 février.

Une ligne Maginot soviétique

La presse soviétique annonce que la frontière occidentale de l'U.R.S.S., sera protégée par une ligne de forteresses blindées souterraines, qui s'étendrait du lac Ladoga à la mer Noire.

Cette nouvelle ligne Maginot, dit la presse, sera munie d'ouvrages particulièrement nombreux et redoutables.

En Ethiopie

On annonce la mort du ras Desta, le dernier chef éthiopien insoumi, ennemi des Italiens. Le ras, au moyen d'émissaires avait remis sa soumission, mais il cherchait ainsi à gagner du temps pour réunir le plus de forces possibles contre les troupes italiennes. Mais, ces jours derniers, le maréchal Graziani, commandant les troupes italiennes, partit pour la région des lacs contre les rebelles.

Après un violent engagement, les rebelles furent battus. Le ras Desta fut prisonnier et fut fusillé.

observe strictement le secret professionnel.

Et Dieu sait s'il a entendu des choses... Louis XIV (c'est ainsi qu'on le surnomme, à cause de son prénom et du rôle de quatorzième à table) est un sage. Tous les jours il mange à sa faim, il est habillé richement et dispose, par surcroît, d'une somme d'argent de poche que plus d'un lui envierait.

En Espagne

Suivant des informations de source nationaliste, les gouvernementaux précipiteraient l'évacuation de la capitale. Ils ont commencé, depuis trois jours, à expédier vers Valence les énormes stocks de munitions et d'armement qu'ils avaient amassés à Madrid.

Les prisonniers et les déserteurs confirment ces faits. Ils ajoutent que les quarante brigades internationales concentrées ces jours-ci dans la banlieue est de Madrid ont été déplacées vers le sud du secteur sud-est de la capitale.

Au Japon

La directrice de la mission japonaise pour la protection des femmes japonaises à Higashimozumur, près d'Osaka, ayant refusé de livrer au propriétaire d'une maison de tolérance deux jeunes Japonaises échappées de chez lui, des bandits, armés de gourdins, sont entrés de force dans l'établissement de la mission anglaise ; cinq missionnaires anglais ont été grièvement blessés, deux d'entre elles ont perdu connaissance.

La police est intervenue et a procédé à deux arrestations.

EN PEU DE MOTS...

— Jeudi matin, une plaque a été inaugurée sur l'hôtel qu'habita pendant 10 ans, de 1909 à 1919, le maréchal Joffre, 6, rue Michel-Ange, à Auteuil.

Le chancelier Hitler a célébré, dans la salle des fêtes du Hofbräuhaus de Munich, l'anniversaire de la fondation du parti nazi. Il a prononcé une allocution dans laquelle il a exalté la force, l'honneur, la liberté allemande et l'égalité des droits.

— Une statistique publiée indique que le nombre total des adhérents au parti S.F.I.O. atteignait le 24 février le chiffre de 203.000.

— Soçlay, le ravisseur et l'assassin de la petite Marescot, condamné à mort par la Cour d'assises de Dijon, vient de signer son pourvoi en cassation.

— Des étudiants flamands se sont amusés, une de ces dernières nuits, à effacer, sur les édifices communaux de Louvain, les inscriptions françaises. La police a arrêté une trentaine d'étudiants.

— Une statistique publiée indique que le nombre total des adhérents au parti S.F.I.O. atteignait le 24 février le chiffre de 203.000.

— Soçlay, le ravisseur et l'assassin de la petite Marescot, condamné à mort par la Cour d'assises de Dijon, vient de signer son pourvoi en cassation.

— Des étudiants flamands se sont amusés, une de ces dernières nuits, à effacer, sur les édifices communaux de Louvain, les inscriptions françaises. La police a arrêté une trentaine d'étudiants.

— Une statistique publiée indique que le nombre total des adhérents au parti S.F.I.O. atteignait le 24 février le chiffre de 203.000.

— Soçlay, le ravisseur et l'assassin de la petite Marescot, condamné à mort par la Cour d'assises de Dijon, vient de signer son pourvoi en cassation.

— Des étudiants flamands se sont amusés, une de ces dernières nuits, à effacer, sur les édifices communaux de Louvain, les inscriptions françaises. La police a arrêté une trentaine d'étudiants.

— Une statistique publiée indique que le nombre total des adhérents au parti S.F.I.O. atteignait le 24 février le chiffre de 203.000.

— Soçlay, le ravisseur et l'assassin de la petite Marescot, condamné à mort par la Cour d'assises de Dijon, vient de signer son pourvoi en cassation.

— Des étudiants flamands se sont amusés, une de ces dernières nuits, à effacer, sur les édifices communaux de Louvain, les inscriptions françaises. La police a arrêté une trentaine d'étudiants.

— Une statistique publiée indique que le nombre total des adhérents au parti S.F.I.O. atteignait le 24 février le chiffre de 203.000.

— Soçlay, le ravisseur et l'assassin de la petite Marescot, condamné à mort par la Cour d'assises de Dijon, vient de signer son pourvoi en cassation.

— Des étudiants flamands se sont amusés, une de ces dernières nuits, à effacer, sur les édifices communaux de Louvain, les inscriptions françaises. La police a arrêté une trentaine d'étudiants.

— Une statistique publiée indique que le nombre total des adhérents au parti S.F.I.O. atteignait le 24 février le chiffre de 203.000.

— Soçlay, le ravisseur et l'assassin de la petite Marescot, condamné à mort par la Cour d'assises de Dijon, vient de signer son pourvoi en cassation.

— Des étudiants flamands se sont amusés, une de ces dernières nuits, à effacer, sur les édifices communaux de Louvain, les inscriptions françaises. La police a arrêté une trentaine d'étudiants.

— Une statistique publiée indique que le nombre total des adhérents au parti S.F.I.O. atteignait le 24 février le chiffre de 203.000.

— Soçlay, le ravisseur et l'assassin de la petite Marescot, condamné à mort par la Cour d'assises de Dijon, vient de signer son pourvoi en cassation.

— Des étudiants flamands se sont amusés, une de ces dernières nuits, à effacer, sur les édifices communaux de Louvain, les inscriptions françaises. La police a arrêté une trentaine d'étudiants.

— Une statistique publiée indique que le nombre total des adhérents au parti S.F.I.O. atteignait le 24 février le chiffre de 203.000.

— Soçlay, le ravisseur et l'assassin de la petite Marescot, condamné à mort par la Cour d'assises de Dijon, vient de signer son pourvoi en cassation.

— Des étudiants flamands se sont amusés, une de ces dernières nuits, à effacer, sur les édifices communaux de Louvain, les inscriptions françaises. La police a arrêté une trentaine d'étudiants.

— Une statistique publiée indique que le nombre total des adhérents au parti S.F.I.O. atteignait le 24 février le chiffre de 203.000.

Histoires de reines

Les reines dont nous voulons parler ne gouvernent pas les peuples ; elles se contentent de les charmer. Leur accession au trône n'a pas été conditionnée par des visées politiques ni par le jeu des alliances ; on leur a demandé simplement d'être belles et d'exhiber leur beauté aux foules admiratives. Ajoutons tout bas qu'on exige aussi d'elles qu'elles se fassent les instruments dociles d'une publicité aux aspects divers ; c'est même, pour ces jolies filles, le revers de la médaille, mais on peut bien admettre quelques concessions pour être proclamée la plus jolie fille d'un pays et faire mourir de jalousie les petites amies dont la renommée ne célèbre point la grâce.

C'est des reines de Mi-Carême que nous voulons parler et aussi de toutes celles que les nations, les provinces, les villes et les corporations ont pris coutume d'être depuis quelques années en vue d'une souveraineté éphémère. Il en est d'exquises et de spirituelles ; il en est d'autres, également, qui le sont moins, car le scrutin auquel elles doivent leur royauté est comme tous les scrutins et les électeurs n'ont pas tous le même goût. Enfin, toutes les femmes ne sont point candidates et peut-être les plus belles se sont-elles tenues éloignées de l'urne ?

Il est entendu que ces demoiselles doivent représenter à la fois le charme physique et l'intelligence, mais c'est déjà très bien quand elles réalisent la moitié du programme. Quand on les choisit d'après le plumage, les déceptions ne sont pas trop à craindre ; il en est autrement parfois, quand le ramage entre en ligne de compte. Pour désigner Miss Paris, on demandait jadis et on demande peut-être encore de savoir chanter et de répondre tant bien que mal aux questions parfois facétieuses du public électeur. Que de pauvretés a-t-on entendues ainsi !

Lorsqu'il s'agit uniquement de symboliser, le jour de la Mi-Carême ou à l'occasion d'une fête, la petite Patrie ou tel groupement local et quand l'honnête fillette arrachée à l'atelier y retourne le lendemain, sans qu'il reste aucune griserie des hommages de la veille, le mal n'est pas grand et ce n'est pas de celles-là que la Société des Nations s'est occupée quand, sur la demande d'une déléguée suisse, elle a discuté de l'interdiction des concours de beauté et de ce qui a été appelé devant elle la traite des reines.

Ce qui est autrement inquiétant, c'est l'émulation qui pousse nombre de jeunes femmes sans expérience à rechercher cette royauté temporaire dont elles n'entrevoient que le côté brillant : les hommages, la publicité les profits licites dont elles ont d'ailleurs surestimé l'importance. Hélas ! comme tous les mirages, celui-ci comporte de cruelles déceptions et de redoutables périls et l'on comprend le tapage que fit, en 1932, un avocat d'une ville du Midi quand il apprit que sa fille venait d'être élue « Miss France ».

Une ancienne reine de beauté sortie d'un milieu distingué, a écrit sur les déceptions du métier des lignes

« Le roi de France et de Navarre ». On pourra peut-être dire un jour : « La République française et catalane... »

— Brr !... s'écria M. Bergery. Taisez-vous !... Vous allez compliquer encore l'échiquier diplomatique !

Vers l'unification.

Dialogue sur un banc :

— Moi ! j'étais un capitaliste et je suis ruiné.

— Moi ! j'étais un travailleur et je suis en chômage.

Espérances.

Au sortir d'un chantier :

— Ben, mon vieux, si l'on nous aug-

menté chaque fois que la vie augmente, on va arriver à se faire de belles payes !

Pour maigrir.

— Mazette, comme vous êtes devenu mince ! Quelle ligne à la mode vous avez maintenant !... Vous suivez un régime ?

— Non ! Je vis de mes rentes !

Evidement...

— Ton titre de comte ? Peuh ! tu l'as acheté au Pape !

— Pouvais-je l'acheter à quelqu'un de plus honorable ?

LE LISKOB.

Chronique du Lot

Société des Etudes du Lot

Séance du 15 février 1937

Présidence de M. Irague.
Présents : MM. Bergon, René Besse, Bessières, Bousquet, J. Calmon, Chabert, Dablanc, Duverger, Feyt, Lagarde, Commandant Lartigue, Laubart, Lucie, Prat, Rigaudières, Rougé, Chanoine Sol, Strabol, Teyssonières.
Excusé : M. Gauthier.

Le Procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.
M. le Président fait part du décès de notre confrère, M. Léon Sindou-Faure, artiste-peintre, et présente à sa famille, au nom de la Société, ses sincères condoléances.

Elections : comme membre résidant : de M. Bouysset, et comme membre correspondant : de M. Bescol.

Présentations : comme membre résidant : de M. Lucien Sol, 2, rue J.-F.-Caviole à Cahors, par MM. Gauthier et Rougé;

comme membre correspondant : de M. le Docteur Vidal, à Luzech, par MM. Lagarde et Calmon ;
comme abonné au Bulletin : de M. Mailhol, à Cahors.

Don : de son auteur M. P. Bayaud : « Rapport sur le service des Archives du Tarn ». La Société adresse ses remerciements au donateur.

M. le Secrétaire général rend compte des publications reçues et signale comme intéressant le Quercy :

Dans la *Dépêche* des 3, 11, 18, 27 janvier et 3 février 1937 une étude sur « Castelnau-de-Montrater », par M. E. Lafon.

Dans le *Larousse Mensuel* de février, sous la signature de M. Norbert Dufour, une intéressante analyse de l'ouvrage de M. R. Rey : « La sculpture romane languedocienne ».

Dans le *Journal du Lot* du 3 février un article de M. Eug. Grangé sur « Auch, capitale de la Gascogne » ;

dans celui du 12 février une causerie faite au micro de Toulouse-Pyrénées par le même sur « Les poètes cadurciens de la Renaissance » (Clément Marot, Hugues Salel, Guillaume du Buys, Olivier de Magny) ;

dans celui du 14 février, un article de M. Saint-Marly, ayant pour titre : « Chez nos voisins du Cantal ».

M. J. Calmon donne lecture d'un article nécrologique sur M. l'abbé Taillefer, curé de Cazillac, paru dans le *Courrier du Lot* et reproduit par la *Croix* du Tarn-et-Garonne, le 17 janvier 1937.

Le même fait circuler une série de huit agrandissements photographiques, faits par notre confrère, le Dr Cayla, de Neuilly et représentant des scènes du rétable de l'Eglise de Bélaye ainsi que l'intérieur de l'Eglise. Il serait vraiment désirable que toutes les richesses d'art de nos églises fussent ainsi reproduites par la photographie et réunies par les soins de la Société.

M. Laubart signale la citation dans le *Mercur de France* du 15 février du sermon prononcé en langue occitane à Cahors le 27 janvier 1935 par l'abbé Salvat à l'occasion du VI^e Centenaire de la mort du pape Jean XXII.

M. Teyssonières donne lecture d'une lettre écrite en août 1873 par Léon Gambetta à Emilio Castelar, au moment où l'homme d'Etat espagnol s'apprêtait à prendre le pouvoir dans les circonstances les plus difficiles et les plus troubles. Cette lettre montre la hauteur de vues de Gambetta, son indomptable énergie et l'ardeur combative dont il était animé (*Le Temps* du 13 juillet 1921).

M. le chanoine Sol continue la lecture de divers passages de la correspondance de Mgr Bel, mentionnés, où le prélat souhaite à l'enfant impérial Louis-Eugène d'être un jour « l'empereur pacifique ». On y voit également signalé le Traité de Paris de 1856 comme devant inaugurer « une ère nouvelle de progrès et de civilisation avec la religion pour base ». Le massacre de 1858 à Djeddals, ville maritime, de 23 Européens y est relaté avec horreur.

M. Lucie donne lecture de quelques extraits d'un article de M. A. de Monzie dans les *Nouvelles Littéraires* du 16. « Les franchises de l'art dans la cité en lutte. Forum ou Tour d'Ivoire ? »

Le même signale dans la *Dépêche* du 15 la mention louangeuse faite de notre compatriote Léon Lafage par M. G. Lecomte.

M. Bergon signale que l'*Alliance française* de Génes vient de publier sous la signature de M. Gaston-E. Broche, une série de lettres inédites de Léon Gambetta et de son père Joseph, adressées à leur cousin Giacomo Galliano, qui était resté en Italie.

Dans ces lettres, le père de Gambetta laisse percer ses angoisses et les doutes qu'il a sur l'avenir politique de son fils.

M. Bergon donne lecture d'un passage du récent volume de M. Daniel Halévy « La République des Ducs », où il est longuement question de la personnalité de Gambetta au moment du seizième mai et de ses vains efforts pour avoir un entretien avec le Maréchal Mac-Mahon.

Il signale également des allusions à Gambetta dans la brochure du même auteur « Pour l'étude de la Troisième République ».

Enfin il signale la parution d'un ouvrage de M. Gustave Dumaine « Le roi sans royaume ou le roman de Murat ».

M. Irague fait une communication sur les modes de propagation de la chaleur (par vibration des particules ou par rayonnement).

LES TRUFFES

A la foire de Lalbenque, de mardi 23 février, il y avait 1.000 kilos de truffes qui furent vendues au prix de 65 fr. le kilo.

LA SEMAINE PROCHAINE

AU PALAIS DES FÊTES

VEILLE D'ARMES

AVEC ANNABELLA et Victor FRANZEN

P.-O.-MIDI

M. Duchex, facteur mixte des chemins de fer, est nommé à la gare de Thédillac-Peyrilles.

Service de santé

M. le médecin capitaine Samara, du 16^e tirailleurs sénégalais, en congé, est nommé au 42^e bataillon de mitrailleurs malgaches.

Affectation

Le sergent-chef Rosset, attendu d'Afrique occidentale française, est affecté au 16^e tirailleurs sénégalais.

Compatriote

Notre compatriote, M. Mignat, originaire de Marcihac, chef-armurier du régiment des sapeurs-pompiers de Paris, est admis à faire valoir ses droits à la retraite. Nos meilleurs vœux de bonne et longue retraite.

Caisse d'Epargne

Il sera procédé, le 11 mars 1937, à l'élection d'un président à la commission supérieure des Caisses d'épargne.

Le nombre de voix attribué à chaque Caisse d'épargne est fixé d'après le nombre de livrets existant au 31 décembre 1936 dans les Caisses.

Les Caisses d'épargne de Gourdon, Souillac, St-Céré, possédant un nombre de livrets inférieur à 4.000, ont droit à une voix.

La Caisse d'épargne de Cahors, comptant de 4.000 à 7.999 livrets, a droit à deux voix.

La Caisse d'épargne de Figeac, comptant de 8.000 à 11.999 livrets, a droit à trois voix.

Déclarations d'Associations

L'« Officiel » publie les déclarations d'associations suivantes :

« L'Union sportive de Gagnac (Lot) ». But : éducation physique. Siège : école publique de garçons.

« Club des chasseurs, la Diane paysannaise ». But : protection, repeuplement du gibier, répression du braconnage. Siège : mairie de Payrac.

« Vélo-Club gourdonnais ». But : cyclisme. Siège : café Divan à Gourdon.

Hurté par une auto

M. Malbec, facteur auxiliaire à Payrignac, rentrait de sa tournée, lorsque près de la station de Payrignac, à un tournant de la route nationale, arriva une auto conduite par M. Calas, de Sarlat.

M. Malbec fut hurté et projeté sur la route. Relevé aussitôt, il fut transporté par M. Calas à Sarlat où des soins lui furent donnés.

M. Malbec a été blessé au visage et a reçu de fortes contusions qui ne paraissent pas très graves.

Suicide

Nous avons relaté que M. Moutin, propriétaire à Lacamdouret, avait été retrouvé noyé dans le ruisseau La Tolernie (commune de Souceyrac). On croyait, tout d'abord, qu'il avait été victime d'un accident.

Mais, depuis quelque temps, M. Moutin était malade et c'est au cours d'une crise de neurasthénie qu'il s'est noyé.

La doyenne du Quercy

Depuis la mort de Mme Charazac, décédée à Cuzance, ces jours derniers, à l'âge de 101 ans, la doyenne du Quercy serait, actuellement, Mme veuve Justine Clamagirand-Rieros.

Elle est née le 8 mars 1839, à Siran (Cantal), mais habite chez son gendre, M. Tronche, demeurant au Ségala (commune de Bétaille).

Le code de la route

Pour n'avoir pas mis en veuilleuse les phares de son auto au croisement d'un véhicule, procès-verbal a été dressé à M. Darthou, de Brive, par la gendarmerie de Gourdon.

Deux de moins 1

Au cours d'une battue dans les bois de Basconnières (commune de Blars), une laie et un marassin ont été tués.

Déclaration de récoltes

L'« Officiel » publie l'état comparatif des déclarations de récolte de 1935 et des déclarations provisoires de récolte de 1936.

Voici pour le Lot, les renseignements suivants :

Nombre de déclarations : en 1935 : 16.173 ; en 1936 : 17.183.
Récolte déclarée : en 1935 : 300.117 quintaux ; en 1936 : 276.548 quintaux.

PALAIS des FÊTES

SAMEDI 27

AU DIMANCHE 28 FEVRIER

(en soirée à 21 heures)

DIMANCHE (matinée à 15 heures)

SEMAINE DE GRAND GALA

RAIMU, Pierre FRESNAY

CHARPIN et Orane DEMAZIS

DANS

CESAR

le nouveau film de Marcel PAGNOL, qui termine la célèbre Trilogie marseillaise commencée avec « Marius » et « Fanny », partout un triomphe !

Prudent de retenir ses places

Location gratuite. — Téléphone 276

LA SEMAINE PROCHAINE

Veille d'Armes

AVEC ANNABELLA et Victor FRANZEN

BIBLIOTHÈQUE POPULAIRE

La Bibliothèque Populaire, qui va fêter l'an prochain le cinquantenaire de sa fondation, possède, à l'heure actuelle, plus de 5.000 volumes.

Pour un prix des plus modiques (15 fr. par an), c'est-à-dire le prix d'un volume broché, tout sociétaire peut lire deux volumes par semaine. On fait des abonnements de 3 mois, de 6 mois et d'un an, qui donnent les mêmes avantages qu'aux sociétaires.

Cette œuvre essentiellement populaire permet aux jeunes et aux bourgeois les plus modestes de s'instruire et de se distraire à peu de frais.

Voici la liste des nouveaux livres, mis en service depuis le dimanche 31 janvier :

5.248 — Aveline, Le Prisonnier ; 5.249 — P. Frondaie, Zigoli ; 5.250 — P. Morand, La route des Indes ; 5.251 — G. Chevallier, Propre à rien ; 5.252 — M. Rivière, Le Bouquet de roses rouges ; 5.253 — A. Corthis, Du Couvent aux Cortès ; 5.254 — F. de Croisset, Le dragon blessé ; 5.255 — H. Duvernois, L'homme qui s'est retrouvé ; 5.256 — G. Beaumont, La longue nuit ; 5.257 — R. Jouglet, La ville perdue ; 5.258 — Max du Veuzit, L'étrange petit comte ; 5.259 — M. Aymé, Le Moulin de la sourdine ; 5.260 — Dely, La jeune fille emmurée ; 5.261 — Manier, La vie tendre et pathétique de Franz Schubert ; 5.262 — Anzanet, Le corsaire Deguay-Trouin ; 5.263 — Blanzat, Septembre ; 5.264 — Pierre Benoit, St-Jean-d'Acres ; 5.265 — de Pesquidoux, La Harde ; 5.266 — L. Massé, La Flamme sauvage ; 5.267 — Oscar Wild, Paroi de glace ; 5.268 — Dussane, un comédien, nommé Molière ; 5.269 — Paule Régner, Cherchez la joie ; 5.270 — D' Carrel, L'homme, cet inconnu ; 5.271 — De Larue-Mardrus, Chêneville ; 5.272 — Dorsenne, Les révoltés du Bounty ; 5.273 — Ch. Sylvestre, Le démon du soir ; 5.274 — A. Thérive, Fille du jour ; 5.275 — Muspratt, Avoine sauvage ; 5.276 — F. Carco, Les hommes en cage ; 5.277 — J. Balde, Le Pylône et la Maison ; 5.278 — J. et J. Tharaud, Le Passant d'Ethiopie ; 5.279 — H. de Monfreid, Le Masque d'or ; 5.280 — Ch. Sylvestre, Le nid d'Éperviers ; 5.281 — Gaston Rageot, Pleine eau ; 5.282 — M. Roland, Vie et mort des insectes ; 5.283 — Henri Troyat, Tout va finir ; 5.284 — P. Villetard, Le jeu du mariage ; 5.285 — H. de Montherlant, Pitié pour les femmes ; 5.286 — H. de Montherlant, Les jeunes filles ; 5.287 — H. de Monfreid, L'avion noir ; 5.288 — A. T'stertevens, L'or du Cristobal ; 5.289 — M. Saint-Hélier, Le Cavalier de paille ; 5.290 — J. Peyré, Xénia ; 5.291 — J. Kessel, La passante du sans-souci ; 5.292 — G. Bernanos, Journal d'un curé de campagne ; 5.293 — A. Touchard, La Guêpe ; 5.294 — P. Benoit, La dame de l'Ouest ; 5.295 — J. Peyré, L'homme de choc ; 5.296 — Roger Verceel, Léna.

Légion d'honneur

M. Edmond Olivier, ancien sous-préfet de Figeac, est nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Nous adressons à M. Olivier qui dirige l'administration de l'arrondissement de Figeac, pendant la guerre, où il a conservé de nombreuses sympathies, nos bien vives félicitations.

Les sans-filistes

Le dernier délai pour prendre part aux élections radiophoniques est fixé au 27 février. Y aura-t-il beaucoup d'électeurs ? On le dit, car le nombre des sans-filistes en France est assez élevé.

A Cahors, 1.500 postes sont déclarés, et, au total, le Lot compte 5.500 sans-filistes. Un chiffre coquet, n'est-ce pas ; et, il y a, en plus, des postes qui ne sont pas déclarés.

Association pour la protection de l'enfance

L'assemblée générale statutaire annuelle, se tiendra le vendredi 5 mars, à 17 h., à la préfecture, dans la salle habituelle. Tous les membres inscrits et les sympathisants de cette œuvre si utile — qui s'est donnée pour mission le relèvement de l'enfance moralement abandonnée ou délinquante — sont invités à cette réunion.

Ordre du jour : Rapport sur l'activité du Comité au cours de l'année. Exposé financier. Questions diverses.

EDEN

SAMEDI (à 20 heures 45)

DIMANCHE (matinée à 14 heures 45)

Lilian HARVEY

dans la plus belle histoire d'amour

Roses Noires

AVEC Jean GALLAND, Jean WORMS et Marguerite TEMPLEY

BIENTOT

TINO ROSSI

dans son dernier succès

Au son des guitares

LA SEMAINE PROCHAINE

AU PALAIS DES FÊTES

VEILLE D'ARMES

AVEC ANNABELLA et Victor FRANZEN

CAHORS

L'IMPÔT VOLONTAIRE I

Un impôt volontaire, dira-t-on, ne produira jamais rien.

Erreur, oui, erreur ! L'impôt volontaire, régulier, à dates bien déterminées, existe et produit. La preuve ? La Loterie Nationale ! Voilà !

La Loterie Nationale fonctionne depuis 4 ans. On ne sait pas, de façon absolue, ce qu'elle a rapporté aux caisses du Trésor. Mais, le secrétariat de la Loterie a indiqué que le produit net est de 33 0/0 environ.

Or, le calcul suivant a été fait : Les citoyens ont acheté pendant ces quatre années 6 milliards 420 millions de francs de billets. Donc, puisque le produit est de 33 0/0, c'est 2 milliards 140 millions que l'Etat a encaissés.

C'est un beau bénéfice, n'est-ce pas ? Mais ce qui est encore plus beau, c'est qu'il est obtenu sans fracas, sans menaces, sans poursuites, sans procès-verbal. Pas besoin d'huissiers, de contrôleurs ; le public, au contraire, s'empresse, aux dates fixées de se rendre chez les marchands de billets et de verser son argent.

Ah ! que dirait-il si on majorait sa feuille d'impôts de quelques centimes !

Mais, c'est la Loterie : personne ne l'oblige à acheter un billet. Il est tenté : « Si je gagnais ? Essayons : tentons la chance. Et il achète le billet, le place bien dans son portefeuille et attend le jour du tirage. « Si je gagnais ? » Et cet espoir le soutient, l'anime, le réjouit.

S'il gagne, il est joyeux : c'est naturel. S'il perd ? eh ! bien, il ne dit rien ou il se contente de murmurer : « Sale guigne ! » Mais, il attend l'émission de billets de la prochaine Loterie pour acheter un autre billet. Bah ! il achète de l'espoir !

Et l'Etat n'a qu'à encaisser, en contentant que sans avoir recours aux sommations, aux avis, aux saisies, cet impôt tout à fait volontaire lui rapporte des bénéfices forts coquets. Et tout le monde est satisfait !

L. B.

Commerce extérieur

Par décret du Ministre du Commerce, M. Paul Garnal, pharmacien à Cahors, est nommé conseiller honoraire du commerce extérieur de la France pour la région de Toulouse. Nos félicitations.

Nécrologie

C'est avec regret que nous avons appris la mort de Mme veuve Penet, née Berthe Gaillard, décédée mercredi à Cahors.

A ses obsèques, qui ont été célébrées vendredi matin, à 9 heures, assistaient de nombreux parents et amis de la famille.

Nous adressons à M. et Mme Vialaret, Mme veuve Penet, Mme Magot, Mme veuve Magot, M. et Mme Barrière et Mme Vialar, à toute la famille nos sincères condoléances.

Obsèques

Vendredi matin, à 10 h. 1/2, ont été célébrées les obsèques de Charles Dumas, adjudant en retraite.

Une nombreuse assistance a suivi le convoi funèbre du regretté disparu et a témoigné de vives sympathies à la famille à laquelle nous renouvelons nos bien vives condoléances.

Mesdames,

Un effort incessant vers la perfection : le nouveau sachet d'Indéfrisable JAMAL, sans appareil, sans électricité, que l'on frotte, et l'autre in-quiétait.

Essayez, vous serez émerveillée du résultat à la Maison POPOVITCH, spécialiste réputé d'Indéfrisables tous systèmes, Cahors, Tél. 170.

Pas plus cher — mieux — plus chic

L'arrestation d'un voleur d'autos

Le nommé G. Delfau, inculpé de vols d'autos, a été, ainsi que nous l'avons annoncé, arrêté à Toulouse. Il a été ramené, jeudi soir, à 15 heures, et écroué à la prison de Cahors.

On assure que cette affaire pourrait provoquer quelques surprises, si Delfau se « met à table », c'est-à-dire, s'il avoue les méfaits que lui et d'autres ont commis. On sera, probablement, bientôt fixé.

Association Amicale des Anciens mobilisés du Lot

L'association informe tous Anciens Mobilisés du Front, de la zone des armées ou de l'intérieur, ne possédant pas la carte du combattant, qu'une réunion au cours de laquelle seront exposés les buts et les revendications poursuivies par l'association se tiendra : 1^o à Luzech, le dimanche 28 février, à 10 heures ; 2^o à Puy-l'Évêque le même jour, à 14 h. 30, à la salle de la mairie.

Les adhésions et les cotisations sont reçues à l'issue de la réunion. — Le Bureau.

Pourra-t-on déplacer la Tour Eiffel ?

Ca paraît difficile. En revanche, c'est un jeu pour le Diable de détruire un cor en six jours, pour toujours, 3 fr. 95. Ttes Phies et Phie Orlic à Cahors.

LA SEMAINE PROCHAINE

AU PALAIS DES FÊTES

VEILLE D'ARMES

AVEC ANNABELLA et Victor FRANZEN

FÊTE ENFANTINE

L'Inspecteur d'Académie remercie vivement toutes les personnes qui ont participé à la Fête enfantine et au bal travesti qui ont eu lieu à la Préfecture du Lot le 7 février dernier.

Il remercie particulièrement ceux qui ont prêté leur concours à l'organisation de ces fêtes et qui n'ont ménagé ni leur temps, ni leur peine. Une mention spéciale est décernée à toutes les mamans qui ont rivalisé de grâce et d'adresse pour travestir leurs petits à telle enseigne qu'il eût été impossible au plus impartial des juges de faire un choix. Tous les petits avaient mérité autant par leur grâce que par leur parure le grand prix d'honneur.

A la demande générale une matinée enfantine et dansante sera organisée dans les Salons de la Préfecture du Lot le dimanche de la Mi-Carême 7 mars 1937. Chacun reverra avec plaisir tous ces enfants si gracieusement parés.

Une sauterie sera réservée aux plus grands dans un des trois salons, alors que des jeux de toutes sortes amuseront les plus petits.

Toute la jeunesse cadurcienne est cordialement invitée à venir se divertir le dimanche 7 mars 1937 à 14 h. et demie.

Entrée gratuite pour tous les enfants accompagnés, travestis ou non, au dessous de 13 ans. Prix d'entrée : 3 francs par personne.

CHRONIQUE AÉRONAUTIQUE

Je m'excuse de parler de la réunion générale de l'Aéro-Club du Quercy mais beaucoup de membres n'ayant pas été touchés par la convocation du Président, je tiens à préciser que la carte justifiant le versement de la cotisation (au moins de 1936) sera exigée pour pouvoir voter. La moitié des membres du conseil d'administration de l'Aéro-Club étant renouvelable, il est inutile d'insister sur l'importance de cette réunion. Nous engageons tous ceux qui s'intéressent aux destinées de l'Aviation à Cahors et dans le Quercy à assister à cette assemblée le dimanche 7 mars, à 10 heures, du matin à la Chambre de commerce. Ils peuvent demander leur carte au trésorier du Club, M. Lantuejoul, économiste de l'hôpital-hospice de Cahors.

Notons en passant que cette semaine 1 h. 45 de vol est attribuable à l'Avion du Moniteur Dubosc 1 h. et demie en double commande avec MM. Delpech, Sudre et Combette, M. Barthélémy s'est entraîné seul. — Docteur BARRET de NAZARIS.

Le rugby scolaire

A l'issue du match de sélection qui a eu lieu, jeudi, à Toulouse, l'équipe de France a été formée. M. Gratiès, de Cahors, a été désigné comme remplaçant.

Anciens Elèves du Lycée Gambetta

Rappelons que c'est ce soir samedi, 27 courant, qu'aura lieu l'assemblée générale de l'Association des Anciens Elèves du Lycée Gambetta, suivie du banquet annuel qui sera servi dans les salons de l'Hôtel de l'Europe, sous la présidence de M. Lacaze, président.

Chute

M. Maignol, propriétaire à Cazals, procédait à la taille des arbres dans son parc, lorsqu'une branche sur laquelle il était placé, cassa. M. Maignol fut précipité sur le sol et a été fortement contusionné.

Il a reçu les soins de M. le docteur Mage et devra observer plusieurs jours de repos.

Chute de vélo

M. Chéri, de Condat, se trouvant à Saillac, a fait une chute de bicyclette à Berle, près de Meyssac (Corrèze) et a été gravement blessé.

Heurté par un cycliste

Le jeune Roger Lagarrigue suivait la route de Latronquière, lorsque survint un cycliste qui marchait à vive allure le heurta. Le jeune Lagarrigue et le cycliste furent projetés sur la route et tous deux furent contusionnés, mais peu gravement.

Pas d'éclairage

La gendarmerie de Souillac a dressé contravention, pour défaut d'éclairage à son véhicule à un habitant de Souillac.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 19 au 26 février 1937

Naissances

L'HOMME LE PLUS GAI DU MONDE

Toujours un refrain aux lèvres, prenant la vie du bon côté, acceptant les ennuis avec la sourire, d'une gaieté et d'une bonne humeur inattaquables — voilà le portrait de l'homme qui, chaque matin, ajoute à son café une « petite dose » de sels Kruschen.

Grâce à ces sels bienfaisants, toutes les fonctions s'accomplissent ponctuellement. Les reins, le foie, l'intestin, cessent d'être paresseux, comme c'est si souvent le cas chez les gens qui mènent une vie sédentaire. La constipation et ses conséquences, les mauvaises digestions, les rhumatismes, les maux de reins, les névralgies — et mille autres maux — disparaissent. Un sang pur et généreux coule à nouveau dans vos veines. Vous jouissez, en un mot, d'une parfaite santé et vous êtes tout naturellement débordant de joyeux entrain.

« Depuis des années — écrit M. A. D... à S. (Orne) — je souffrais de rhumatismes dans les jambes et les reins; j'avais également des lourdeurs d'estomac et de la constipation. Depuis deux mois que je prends des sels Kruschen, je trouve la vie bien meilleure: au lieu d'être triste, je suis gai! » (Lettre n° 2.860).

Votre vie changera du tout au tout dès que vous prendrez votre « petite dose » chaque matin. Commencez dès demain.

Sels Kruschen, toutes pharmacies: 9 fr. 75 le flacon; 16 fr. 80 le grand flacon (contenant 120 « petites doses »).

LA SEMAINE PROCHAINE AU PALAIS DES FÊTES VEILLE D'ARMES

ANNABELLA et Victor FRANCOIS Arrondissement de Cahors

Castelnau-Montratière

Electrification des écarts. — Depuis 1930, la commune de Castelnau-Montratière est éclairée électriquement par la Société Pyrénéenne. Malheureusement, la zone des écarts et beaucoup de points situés dans les limites d'action des transformateurs en action ne peuvent encore utiliser le courant électrique, soit comme source de lumière, soit comme force motrice. Il serait très intéressant de donner satisfaction aux légitimes revendications de nos concitoyens privés de lumière et de force électrique.

Il est nécessaire que notre assemblée communale et notre Syndicat d'électrification fassent l'indispensable pour que sur tous les points de notre vaste commune tous les agriculteurs puissent utiliser le courant.

Tous les habitants de la commune sont des contribuables, ils ont tous le droit de participer aux bienfaits de notre époque.

Le Conseil municipal en accord avec le Génie rural, le Syndicat d'Electrification et la Société Pyrénéenne doivent établir un projet d'extension du réseau d'électrification qui assurera l'éclairage électrique complet de tous les points de la commune.

L'Administration établira alors un plan définitif que le Conseil approuvera. Ce plan sera mis par le maire à la disposition des intéressés qui pourront, après examen, présenter leurs observations.

L'Assemblée communale n'aura qu'à solliciter de M. le Ministre de l'Agriculture une subvention pour obtenir une somme importante qui s'harmonisera avec les fortes subventions obtenues par de très nombreuses communes du Lot pour l'électrification de leurs écarts.

L'énergie et le dévouement de MM. Lacaze, conseiller général, président de notre syndicat d'électrification et B. Blanié, notre sympathique maire, contribueront sans aucun doute à l'électrification rapide des écarts de la commune de Castelnau.

Nous arrêterons ainsi le dépeuplement de nos campagnes.

Goujonnac
Basket-ball. — Lire à la rubrique « Les Sports ».

Blars
Battue aux sangliers. — Une battue aux sangliers est organisée pour le dimanche 7 mars.

Calvignac
Séance récréative. — Nos charmantes jeunes filles, pendant les heures creuses des longues soirées d'hiver ont étudié avec soin plusieurs gentilles petites pièces de théâtre qu'elles vont offrir à nos yeux dimanche prochain, 7 mars.

La grange neuve, récemment terminée, de M. Emile Bergougnoux procurera un vaste local pour cette fête où nous souhaitons vivement de nombreux spectateurs viennent applaudir nos artistes bénévoles qui ont élaboré un programme très varié qui les enchantera sûrement.

Luzech
Réunion. — Les dirigeants de l'Amicale des Anciens Mobilisés du Lot, exclus de la carte du combattant, donneront une réunion, aujourd'hui dimanche, 28 février, à 10 heures du matin, salle de la mairie.

Tous les mobilisés de la guerre qui n'ont pas la carte du combattant ont le plus grand intérêt à assister à cette réunion.

La reconnaissance nationale doit aller, en effet, à tous ceux qui ont contribué, à des titres divers, à la défense du sol national et à la victoire de nos armées.

Les Anciens Mobilisés exclus de la

carte du combattant sont invités à assister nombreux à cette réunion pour y exposer leurs légitimes revendications.

Bélaye
Décès. — Nous apprenons avec peine le décès de notre sympathique compatriote, Ollières François, cultivateur au hameau de Pomas, ancien combattant. Il s'est éteint à l'âge de 61 ans, à la suite d'une longue et douloureuse maladie que les soins les plus assidus n'ont pu vaincre.

A toute la famille en deuil nos bien sincères condoléances.

Saint-Cirq-Lapopie
Nécrologie. — Nous avons appris avec regret la mort de Mme veuve Breton, décédée à l'âge de 85 ans.

Nous adressons à son fils, M. Breton, à Mme Breton, à la famille nos sincères condoléances.

LES MAUX D'ESTOMAC VOUS GUETTENT

Quel que soit l'âge, nul n'est jamais à l'abri des maux d'estomac.

Le point de départ de vos maux digestifs sera peut-être un repas pris à la hâte, ou quelque « petite « bombance » trop souvent répétée. Tout d'abord l'estomac accompli sans mot dire le surcroît de travail qui lui est imposé; mais à la longue il se lasse et ce sont les lourdeurs et cette sensation de malaise que vous sentez après les repas. Les aliments séjournent trop longtemps dans l'estomac et sont la cause d'un excès d'acidité qui irrite les parois délicates de l'estomac, d'où aigreurs et renvois.

Pour soulager ces maux qui peuvent mener à la dyspepsie, la gastrite, ou même l'ulcère, la Magnésie Bismurée est sans égale. Dès la toute première dose de Magnésie Bismurée l'excès nocif d'acidité est neutralisé, toute douleur disparaît comme par enchantement, et en peu de temps, la digestion se rétablit. La Magnésie Bismurée, le sauveur de l'estomac, est en vente dans toutes les pharmacies en poudre ou comprimés.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Echo municipal. — M. Bouchoux, directeur de l'Orphelin, a obtenu le 20 février, au concert du « Cercle Musical » de Villefranche-de-Rouergue un magnifique succès. La diversité de son beau talent lui a valu les rappels du public et les félicitations des membres du Comité.

Mlle Maleville, professeure de piano, fut une partenaire intelligente dont la compréhension musicale fut particulièrement appréciée.

Les élections au Conseil d'arrondissement de Figeac. — Sont renouvelables: MM. Cavarroc (Figeac-Ouest); Pissouraille (Figeac-Est); Bouysou (Figeac-Est), Amoureux (canton de Livernon) et Castagnié (canton de Latronquière).

Spectacles (Family-Ciné). — Samedi 27 et dimanche 28 (en matinée et soirée), séances de gala: Charles Boyer, Florelle et Madeleine Ozeray dans *Lilom*. Pat Peterson (Mme Ch. Boyer) dans *Quelle veine*. Actualités.

Dans les chemins de fer. — M. René Bruyère, le sympathique facteur enregistré de Figeac, vient d'être nommé intérimaire à Maurs. C'est un avancement très mérité dont se réjouiront les amis de cet aimable fonctionnaire.

Nous nous joignons à eux et nous adressons à M. Bruyère nos cordiales félicitations.

Bal de la Mi-Carême. — La société de Trompes de chasse « Le Rallye St-Hubert » organise pour le dimanche 7 mars un grand bal paré-masqué.

Nous pouvons affirmer, nous faisant l'écho de certaines inscriptions, que rien n'y manquera: concours de travestis, attractions diverses se succéderont pour la plus grande joie de tous.

Le virtuose accordéoniste Vinsonneau et son jazz, le populaire Jojo et son orchestre-musette feront évoluer les couples.

Naissance. — Nous apprenons que M. et Mme Raymond Canès, instituteurs à Nanterre (Seine) sont les heureux parents d'un gros garçon prénommé Alain.

Nos cordiales félicitations.

Théâtre municipal. — Samedi 27 et dimanche 28 (en matinée et soirée), un film pathétique: *Les Révoltés du « Bounty »* avec Ch. Laughton, Clark Gable et Franchot Tone. Actualités. Compléments.

Leyme
Palme académique. — Nous apprenons avec plaisir la nomination au grade d'officier d'Académie de M. l'abbé Alexandre Cazard, aumônier de l'asile de Leyme.

Attaché depuis de nombreuses années à l'asile d'aliénés, il a prodigué sans limites son activité consolatrice après des déshérités de la vie. Cette distinction vient apporter une juste récompense à une vie de dévouement au dessus de tous éloges.

Que M. l'abbé Cazard trouve ici les félicitations les plus sincères et les plus chaleureuses de tous ses amis.

Espédaillac
Visite sous-préfecturale. — Jeudi dernier, M. Augé, le nouveau sous-préfet de Figeac a honoré notre commune de sa visite.

La réception eut lieu à onze heures, à la mairie. M. Lagarrigue, maire, entouré des membres du Conseil municipal, de la Commission administrative du bureau de bienfaisance, de Mmes les Institutrices et de M l'Instituteur, adressa ses souhaits de bienvenue au représentant du gouvernement de la République.

M. le Sous-Préfet, dans une brillante improvisation, remercia le maire de son cordial accueil et assura

l'assemblée de sa bienveillance et de son désir de confiante collaboration.

A midi, un banquet eut lieu à l'excellent hôtel Pradié-Cancé. Autour de la table, ornée avec beaucoup de goût, avaient pris place: M. le Sous-Préfet, M. Lagarrigue, maire, M. Canès, adjoint, Mmes Lagarrigue et Coldefy, institutrices, M. Coldefy, instituteur, les membres du Conseil municipal et du Bureau de bienfaisance, et M. Bessières, facteur-receveur.

Le menu copieux et excellentement servi fut très apprécié des convives qui ne ménagèrent pas leurs félicitations à Mmes Pradié-Cancé, dont la réputation n'est plus à faire.

Au dessert, le jeune et distingué Sous-Préfet tint à remercier à nouveau la municipalité d'Espédaillac de sa chaleureuse réception et exprima sa joie d'avoir passé quelques bonnes heures dans la « première commune visitée ».

A notre tour, nous remercions M. le Sous-Préfet de sa visite et nous lui sommes reconnaissants de l'intérêt et de la sympathie qu'il porte à notre localité.

Dans l'enseignement. — Mme Coldefy, institutrice à Espédaillac, vient d'être promue au choix à la 1^{re} classe. Mme Fayt, institutrice intérimaire à Coursac-Quissac, vient d'être titularisée dans ses fonctions. Nos félicitations.

Enrhumés fermez la porte!

Fermez la porte à toutes les complications que peut amener un rhume mal soigné (bronchite, broncho-pneumonie, congestion pulmonaire, emphyseme, catarrhe). C'est si simple de se soigner depuis que nous avons le Pulmol. Pendant quelques jours, vous prenez deux à trois cuillerées de cet excellent sirop. Et bientôt la toux cesse, la poitrine se dégage, la fièvre tombe. Le rhume est fini — et bien fini, sans menace de rechute ni de complication. Achetez donc ce soir un flacon de Pulmol. Ttes Phies, 10 fr. 50 le flacon.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Electrification des écarts. — Le plan général d'électrification des écarts de la commune de Gourdon est déposé au secrétariat de la mairie où les intéressés pourront en prendre connaissance et présenter leurs observations jusqu'au dimanche 28 février.

Cinéma-Théâtre. — Programme du dimanche 28 février (en matinée et soirée): « Bourrasque », avec Germaine Rouer, de la Comédie-Française, Jacques Grétilat, Jean Servais, Charles Lamy, Nicole Vattier, Maxudian et Alcover. En complément: « Les Internationaux », avec Adolphe Menjou.

Les épaves de la rue. — Objets trouvés: 1. Une clé, par Mme Fumel, café du Midi. 2. Un gant pour dame, par Mme Lagarrigue, hôtel de la Promenade. 3. Un cache-nez en laine, par Mlle Augusta Van-Capelle, palais de justice.

Objets perdus: 1. Une grande clé, par M. Escalmel, percepteur. 2. Une épingle de cravate, en or, par M. Prat, secrétaire général de mairie à Gourdon.

Départ

Tournée du percepteur. — Nous rappelons que M. le Percepteur de Salviac se rendra à la mairie de Départ, le 3 mars, pour faire, de 8 h. à 11 h., les mutations.

Liste électorale. — A l'heure actuelle la liste électorale, après révision, 4 additions et 5 soustractions) accuse 334 inscrits contre 335 l'an dernier.

Un de moins. — Dimanche, un gros blaureau qui s'était terré dans un aqueduc dont un bout était bouché, a été tué par des jeunes gens du village du Mastéal, après l'avoir enfumé pendant plusieurs heures.

Souillac

Pour le Sanatorium des Cheminots. — Le Comité de la gare de Souillac des cheminots remercie bien sincèrement les généreux donateurs et assistants à la soirée organisée en faveur du Sanatorium des Cheminots. Une somme de 1.018 francs a été recueillie et a été adressée au Comité directeur de l'œuvre.

Obsèques. — Dimanche ont été célébrées les obsèques de Mlle Félix Elise, décédée à l'âge de 61 ans. Une nombreuse assistance a suivi le convoi funèbre et a témoigné de vives sympathies à la famille à laquelle nous adressons nos sincères condoléances.

Saint-Sozy

Accident de bicyclette. — Dimanche, vers 14 heures, M. Leymarie, en auto, apercevait sur la route un jeune homme inanimé, une bicyclette non loin de là.

Avec l'aide de M. Guinot, il releva le blessé et l'assura sur le talus de la route. Ils reconquirent, alors, que c'était le jeune Delpy, 14 ans, demeurant à Reyjade (commune de Saint-Sozy).

Interrogé, Delpy déclara qu'il avait fait une chute, par suite d'un dérapage du vélo, il ne voulut pas être transporté à son domicile qu'il regagna, seul, à pied. Delpy a été légèrement contusionné.

A LOUER

MAGASINS, avec ou sans appartements APPARTEMENTS, garnis ou non garnis MAISON SEULE, avec ou sans jardin. S'adresser: Mme LUGOL, 81, Boulevard Gambetta

AMPUTES-HERNIEUX

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que

M. BASTIE, spécialiste
Fournisseur du Centre d'appareillage, de la Cie P.-O.-Midi, des Hôpitaux de Toulouse, se rendra dans notre ville, le lundi 3 mars

Il recevra de 9 h. à 12 h.; de 2 h. à 4 h., Hôtel de la Croix-Blanche.

Jambes bois, cuir, duratamin

Ceintures et bandages en tous genres

Une OCCASION de la Succursale

CITROËN

Berline 4 places 8 CV PARFAIT ETAT

Garantie et facilités de paiement Téléphone 162

Dernière heure

En Espagne

D'Avila. — On a trouvé, au bas de la colline Pincaron, devant Arganda, le corps d'un général des troupes gouvernementales portant les insignes de son grade. Il s'agirait du général russe Lister qui commandait une brigade portant ce nom.

La Loterie Nationale

De Paris. — Devant l'afflux des souscriptions, le ministre des Finances a autorisé de porter à 150 millions de francs, le montant nominal de chaque émission. Cette innovation sera appliquée à partir de la 5^e tranche.

A l'Exposition Internationale

Ce matin, à 10 heures, au Centre régional de l'Exposition internationale de Paris, M. Yvon Delbos, ministre des Affaires étrangères, a posé la première pierre du Pavillon Limousin-Marche-Quercy-Périgord. Des discours ont été prononcés par MM. Alluaud, président du Comité régional de la VI^e région, Labbé, commissaire général de l'Exposition et Yvon Delbos.

REMERCIEMENTS

Madame et Monsieur Louis PARAZI-NES, Imprimeur, et leurs enfants;

Madame et Monsieur Auguste GUI-RAUD;

Les familles GRÉGOIRE, FOUGE-ROUSSE et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Monsieur Charles DUMAS

Adjudant en retraite

Médaille militaire

REMERCIEMENTS

Madame Veuve CÉLARIÉ; la famille DEL PECH et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Monsieur Pierre CÉLARIÉ

décédé à Bégox, dans sa 72^e année.

AVIS D'ANNIVERSAIRE

Monsieur GUITARD, 20, rue du Portail-Alban et Madame BREUIL, née GUITARD, leurs familles et tous les autres parents font part à leurs amis et connaissances que le service d'anniversaire de

Madame GUITARD

sera célébré le mercredi 3 mars à 8 heures 3/4, en l'Eglise Cathédrale.

Pompes Funèbres Générales

Succursale de Cahors

Bureau: 71, Boulevard Gambetta

(Téléphone: 4.08)

Organisation de convois. INVITATIONS

Fourgons automobiles pour transports de corps. Chapelles ardentes. Cercueils ordinaires et de luxe

Couronnes mortuaires

Sur demande des familles, un employé se rend à domicile et se charge de toutes formalités.

DES FLEURS NATURELLES

premier choix et des articles funéraires exclusifs

toujours chez

Julien THERON

79, Bd Gambetta, CAHORS

Téléphone 248

A l'occasion de la Foire du 1^{er} mars

A MIDI-MENAGE

8, rue Clemenceau, CAHORS

PROFITEZ

Faïence

Assiettes décorées, la pièce ... 0 75

Saladiers, coupe, grande taille ... 3 95

Plats décorés ... 1 95

Verrerie

Verres blancs, la douzaine ... 5 »

Verres Bohème rosaline, la douz. ... 6 »

Saladiers verres, toutes teintes ... 3 »

Email

Marmites ... 15 »

Seaux lyonnais ... 25 »

Bassines, grandes tailles ... 12 »

Garnitures toilette fantaisie ... 19 95

Toiles cirées

Coupons ... 3 50

Printania, le mètre ... 13 »

Devant de lavabo ... 3 50

Nappes 120 x 120 ... 13 »

Vous participerez gratuitement au concours gratuit de

COCHON GRAS

Le gagnant sera désigné lundi à 17 heures

Le numéro gagnant paraîtra dans le « Journal du Lot » du 3 mars.

Le cochon non réclamé dans le délai de 10 jours sera offert à l'Hôpital.

Pour vous, Madame...

La Maison **BÉDUÉ-GAINE**

Modes en Gros ouvre

101, Boul. Gambetta (en face le Théâtre)

un magasin de détail

Vous y trouverez à des prix sans concurrence

Des chapeaux classiques et haute mode

Des colifichets du meilleur goût

Des gaines et corsets de grande marque

Des parures indémodables qui vous plairont

Des fantaisies de toute sorte

Du chic

Du choix

Des prix

CHASSE — PÊCHE — COUTELLERIE

Vous trouverez aux prix les plus réduits: sécateurs, grefoirs, ciseaux, rasoirs, tondeuses et tout l'assortiment d'articles de pêche à la

Maison N. BESSON

CAHORS

Pour l'adaptation scientifique de vos lunettes et pince-nez...

Pour l'exécution rigoureuse des ordonnances de MM. les oculistes...

adresses-vous à

G. BARON

Opticien spécialiste

24, Boulevard Gambetta, CAHORS

Examens gratuits de la vue

Réparations, Expéditions

Prix modérés

Le plus grand choix en lunetterie, baromètres, thermomètres

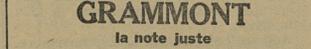
Photographie, Appareils, Accessoires, Développement

VOULEZ-VOUS ACHETER UN POSTE ? LE CHANGER ?

demandez une démonstration et venez entendre les modèles 1937

GRAMMONT

la note juste



Super T.O. 5 lampes

R. LASBOUYGUES

Electricité-Quincaillerie

87, Boulevard Gambetta, CAHORS

Taureaux hollandais

de reproduction

Saillie 20 francs

Génisses d'élevage et vaches laitières aux meilleurs prix

S'adresser: Laiterie St-Georges, CAHORS

BRULERIE MODERNE

33 Rue Nationale, CAHORS

"CAFÉS ANDRÉ"

Supérieurs aux meilleurs

Alimentation SARDA

HALLES, CAHORS

Sarda mettra en réclame le 2 mars

100 boîtes tomates coupées, et 100 boîtes thon mariné à l'huile, 2 boîtes tomates et une boîte thon

**Un laveur de carreaux
sauve une plongeuse...
Elle allait perdre sa place!**

« Je suis laveur de devantures, nous écrit M. Gonzalez. J'ai toujours les mains dans l'eau ce qui me donne des gerçures aux doigts... Ma femme, plongeuse dans un restaurant, ne pouvait se débarrasser d'un eczéma tenace! J'ai essayé la Pommade Cadum. Mes gerçures se sont cicatrisées. Alors, je l'ai conseillée à ma femme. Et maintenant, son eczéma disparaît peu à peu! »



M. GONZALEZ
Levallois-Perret (Seine)

**Elle aimerait mieux être débarrassée
de ses rhumatismes que de gagner
à la Loterie**

C'est le cri du cœur de tous ceux qui souffrent de douleurs arthritiques; rhumatisants, goutte, sciaticque, lumbago, etc...

Auraient-ils d'ailleurs le gros lot qu'ils ne pourraient qu'acheter indéfiniment des remèdes d'une efficacité bien précaire. Tous ceux qui se sont soignés avec les moyens habituels (pipérazine, urotropine, salicylate) savent bien, en effet, qu'après un soulagement momentané, le mal revient plus envahissant que jamais parce que l'acide urique ne cesse de se reformer.

Il suffit pourtant de 12 fr. 75 pour se procurer une boîte de cachets « MAGEO » et à ce prix, tout rhumatisant peut acquérir la certitude d'être débarrassé de l'acide urique d'une façon radicale qui ne laisse place à aucune récidive. Les cachets « MAGEO » ont en effet pour principe actif un produit nouveau chimiquement PUR, capable d'aller dissoudre l'acide urique jusque dans l'épaisseur même des tissus où il a déposé ses cristaux coupants. Ce produit étant au surplus inoffensif pour le cœur, le foie, les reins, la vessie, peut être employé à doses massives, jusqu'à ce que la victoire lui reste enfin sur les douleurs les plus rebelles.

Où bien vous êtes réellement incurable tant le mal est ancien et le traitement « MAGEO » n'y pour rien. Mais n'y aurait-il dans votre cas qu'une seule possibilité d'amélioration, que vous le saurez avant même que soit finie la première boîte de cachets « MAGEO ».

12 fr. 75. En vente Phie Lagarde à Cahors et Ttes Phies.

Bibliographie

Vous payez trop d'impôt par négligence

Par Pierre DE FELICE
Avocat à la Cour d'Appel de Paris
(édition 1937)

Une réforme vient d'être apportée à notre régime fiscal par la loi du 31 décembre 1936.

M. Pierre de Felice, a aussitôt complété son ouvrage bien connu « Vous payez trop d'impôt par négligence » dont le but est de venir en aide au contribuable honnête qui néglige les facultés d'exonération ou d'atténuation fiscale que lui donnent les lois et se surtaxe inutilement lui-même.

Il n'est pas nécessaire de revenir sur les mérites de cet opuscule déjà très largement répandu dans le public.

Le bénéfice qu'il permet vaut la peine de se le procurer.

Messageries HACHETTE, 111, rue Réaumur, Paris et Editions MARCHAL, 17, rue Godot-de-Mauroy, Paris. 5 fr.

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)
Le co-gérant : L. PARAZINES.

Maladies de la Femme

LA MÉTRITE
Toute femme dont les règles sont irrégulières et douloureuses, accompagnées de Coliques, Maux de reins, Douleurs dans le bas-ventre; celle qui est sujette aux Pertes blanches, aux Hémorragies, aux Maux d'Estomac, Vomissements, Renvois, Aigreurs, Manque d'appétit, Idées noires, doit craindre la Métrite.

Pour guérir la Métrite et les maladies qui l'accompagnent, la Femme fera usage de la

JOUVENCE DE L'ABBE SOURY

Le remède est infailible à condition d'être employé tout le temps nécessaire.

La JOUVENCE DE L'ABBE SOURY guérit la Métrite, parce qu'elle est composée de plantes spéciales ayant la propriété de faire circuler le sang, de décongestionner les organes malades en même temps qu'elle les cicatrise.

La JOUVENCE DE L'ABBE SOURY est le régulateur des règles par excellence, et toutes les femmes doivent en faire usage à intervalles réguliers, pour prévenir et guérir: Tumeurs, Fibromes, mauvaises Suites de couches, Hémorragies, Pertes blanches, Varices, Hémorroïdes, Phlébites, Faiblesse, Neurasthénie; contre les accidents du Retour d'Age, Chaleurs, Vapeurs, Etouffements, etc.

Il est bon de faire chaque jour des injections avec l'HYGIENITINE DES DAMES.

La Boîte 6 fr. 75

La JOUVENCE DE L'ABBE SOURY, préparée aux Laboratoires Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies.

PRIX: Le flacon { Liquide } 10 fr. 60
 { Pilules }

Bien exiger la véritable JOUVENCE DE L'ABBE SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et en rouge la signature

Aucun autre produit ne peut la remplacer

**LE TRANSPORT PAR RAIL
DES FRUITS ET LEGUMES FRAIS**

Une nouvelle initiative
des Grands Réseaux

Hier encore, les réductions du tarif de grande vitesse G.V. 3/103, applicables aux transports des fruits et légumes n'étaient accordées que pour les distances supérieures à 150 km. De même les réductions spéciales de 15 à 40 0/0, prévues pour certains fruits et légumes dans les périodes de production d'arrière-saison, ne jouaient que pour des distances supérieures à 250 kilomètres.

Aujourd'hui, depuis le 20 novembre, ces restrictions de distance sont supprimées et les réductions signalées sont appliquées quel que soit le parcours kilométrique effectué par chemin de fer.

Cette nouvelle initiative des Grands Réseaux permettra:

— un meilleur approvisionnement des marchés de consommation de province;

— la création de nouveaux débouchés à l'arboriculture et à l'horticulture nationales;

— la possibilité d'aider à la diminution du coût de la vie.

Les transports par rail sont non seulement rapides et réguliers, mais également économiques.

**Grands réseaux de Chemins de fer
français**

Ne gaspillez ni votre temps ni votre argent.

Pour vos envois jusqu'à 50 kg., utilisez les Petits Colis, 3 tarifs extrêmement simples: vitesse unique, colis agricoles, colis express.

Les « petits colis » peuvent être envoyés chez l'expéditeur pour un prix minime par les services de factage des Réseaux qui livrent les Petits Colis gratuitement à domicile.

Utilisez les Petits Colis: c'est simple, pratique, économique.

Le barème des prix pour votre département vous sera remis gratuitement à la gare.

Pendant votre séjour à Paris, vous pourrez lire votre journal dans le Hall de l'Agence Havas

62 Rue de Richelieu, PARIS

IMPRIMERIE A. COUESLANT

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS

(Personnel intéressé)

CAHORS (Lot)

1, RUE DES CAPUCINS, 1

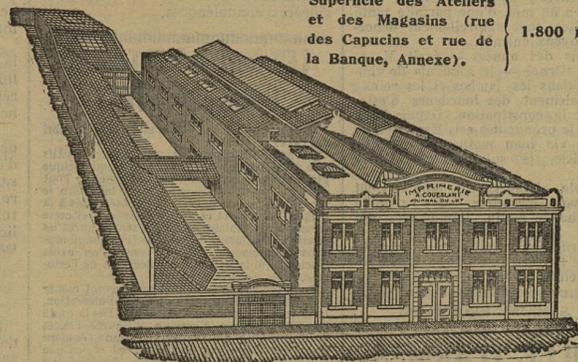
INSTALLATION MODERNE

10 LINOTYPES

22 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE

— PRIX MODÉRÉS —



Superficie des Ateliers et des Magasins (rue des Capucins et rue de la Banque, Annexe). 1.800 m²

LA PHOSPHIODE GARNAL

remplace avantageusement l'HUILE DE FOIE DE MORUE et les préparations iodotanniques phosphatées

POUR LA GUÉRISON DES :

Enfants faibles, Personnes délicates, Malades, Grippés et Convalescents

LYMPHATISME : Glandes, Courmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.

MALADIES DES OS : Rachitisme, Scrofule des enfants.

MALADIES DE LA POITRINE : Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.

ANÉMIE : Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.

NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE : des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

PRIX DU FLACON : 15 francs

LA PHOSPHIODE GARNAL ET LE CORPS MÉDICAL

Le D^r ORTEL, Ancien Externe des Hôpitaux de Paris, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, écrit :

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHIODE GARNAL. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre. »

Chaque flacon de PHOSPHIODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associés à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.

La PHOSPHIODE GARNAL fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os.

C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs.

Son action réconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie.

Par son iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de bronchites aiguës ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine.

Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, cicatrise les bronches. »

Comme toutes les bonnes préparations pharmaceutiques, la PHOSPHIODE GARNAL est l'objet de contrefaçons; pour éviter d'être victime d'une tromperie sur l'origine et sur les qualités du produit, malades exigez sur l'étiquette le nom du préparateur. Il n'existe d'autre Phosphiode que la PHOSPHIODE GARNAL, préparée, 97, Boulevard Gambetta, CAHORS.

LABORATOIRE DE LA PHOSPHIODE GARNAL, 97, Boulevard Gambetta, CAHORS

Feuilleton du « Journal du Lot » 14

L'Alouette

PAR

F. de BAILLEHACHE

Au reste, la maison exigeait la bousculade. Les belles clientes, en partance pour les eaux, téléphonaient pour réclamer leurs robes. Il y avait trop à faire pour les ateliers, et les « tabliers de plage » erraient de salle en salle, selon les possibilités, avec les robes de bal en piqué de coton que les ouvrières du « soir » renvoyaient aux ouvrières « robe d'été ». Il fallait de l'à-propos, de la décision et de la poigne.

Henriette Ménadier avait tout cela, et même un sourire, l'éternel sourire de la femme en représentation, sur son joli visage chiffonné.

Corsée et chaussée aux Champs-Élysées, habillée par la maison, la jeune fille avait appris à se maquiller et un illustre coiffeur la bouclait selon la mode. C'était une femme de haute élégance, un peu prétentieuse et condescendante.

Il était six heures et demie quand elle descendit, véritable gravure de mode, pour rejoindre son ancien pa-

tron. Il l'attendait depuis trois quarts d'heure au volant de sa petite conduite intérieure.

Une à une, puis par petits groupes, il avait vu sortir les ouvrières, les coupuses, les Premières, le haut personnel... Enfin elle parut, chercha des yeux un instant, puis se dirigea, de ce pas nonchalant des déesses de la présentation, vers la simple voiture.

Robur descendit et vint à sa rencontre. Elle ne modifia que son sourire et lui tendit la main.

— Bonjour, Pierre...

Il sursauta, c'était la première fois qu'elle l'appelait par son nom... Elle vit cette émotion et reprit appuyant sur son désir d'égalité :

— Vous savez, Pierre, il ne faut pas m'en vouloir. Nous avons tellement à faire ! Lady Cuthebert a exigé ses pyjamas pour ce soir, et l'ambassadrice des États-Unis part demain pour Cannes, alors vous comprenez... Vivement les vacances pour moi aussi !

Elle monta, s'assit, se remit de la poudre. Il ferma la portière en repoussant la jupe délicate, fit le tour comme un valet de pied, et prit le volant :

— Où voulez-vous aller, Henriette ?

— A la campagne... J'ai besoin d'air frais... On étouffe dans ces ateliers !

— Il mit six heures et demie quand elle descendit, véritable gravure de mode, pour rejoindre son ancien pa-

tron. Il l'attendait depuis trois quarts d'heure au volant de sa petite conduite intérieure.

— Où voulez-vous aller, Henriette ?

— A la campagne... J'ai besoin d'air frais... On étouffe dans ces ateliers !

— Il mit six heures et demie quand elle descendit, véritable gravure de mode, pour rejoindre son ancien pa-

pour vous ? Elle rit, ce rire forcé et perlé qui va avec le sourire appris :

— Bien sûr, Pierre, bien sûr ! Mais ce n'est guère famille, vous savez ! On est un rouage utile, payé... Voilà tout. De là à être « gentil » il y a un monde.

Il hochait la tête :

— Ce sont les grandes maisons... Elle comprit le sous-entendu :

— Dans une petite maison comme la mienne, les jeunes filles sont traitées avec plus d'égards...

— Quand on est ambitieuse, fit-elle d'une voix chantante, il faut en passer par là. Mais j'ai des compensations. Ma situation me vaut des amis charmants...

Il conduisait avec attention, sans heurts, un peu crainctivement. Ses façons étaient agaçantes quand Riquette le comparait à la maestra inouïe du chauffeur des Kriakos, ce sang mêlé qu'ils appelaient Nico.

— Je sais, dit Robur. Je vous ai plusieurs fois aperçue avec des étrangers.

Le souvenir du beau Demètre fit battre le cœur de la jeune fille, elle se sentit rougir et simula une froideur absolue :

— Elmira Kriakos est ma meilleure amie, et elle voit des gens très bien.

Il évoquait aussi le jeune Grec aux yeux lumineux, au torse d'athlète, à la mâchoire de boxeur ; un métèque inquiétant, un don Juan mâtiné de

« tape dur ». Le silence tomba sur eux.

— Où allons-nous ? demanda-t-elle de sa voix enjouée.

— J'ai un cousin qui vient d'acheter « L'Artichaut bleu », sur la route de Saint-Germain. Il paraît que c'est très gentil.

— Va pour la famille ! jeta Riquette avec un rire forcé. Comme si tous les artichauts n'étaient pas bleus !

— Je ne sais pas... hasarda le courtier.

Elle avait envie de soulager ses nerfs et profita de cette ignorance pour rire aux larmes :

— Ah ! quel citadin ! Il n'a jamais vu de fleurs d'artichaut !

Devant l'auberge, deux massifs d'artichauts ouvraient leurs immenses fleurs bleues parmi leurs gracieuses feuilles argentées.

C'était très bourgeois. Henriette, déjà habituée au grand luxe, fut déçue. Elle détesta Robur de n'être pas plus riche. Le cousin accourut, rougissant de plaisir en voyant la belle cliente.

— Une amie, présentait Pierre. Mlle Ménadier... première chez Jean Poirier.

Elle minauda :

— Comme c'est gentil ici... et puis si rustique...

Ils s'installèrent dans le jardin, parmi les couples en costume de promenade sans diamants et sans fourres de prix. Henriette se sentait méchante dans cette médiocrité : le dé-

« tape dur ». Le silence tomba sur eux.

— Où allons-nous ? demanda-t-elle de sa voix enjouée.

— J'ai un cousin qui vient d'acheter « L'Artichaut bleu », sur la route de Saint-Germain. Il paraît que c'est très gentil.

— Va pour la famille ! jeta Riquette avec un rire forcé. Comme si tous les artichauts n'étaient pas bleus !

— Je ne sais pas... hasarda le courtier.

Elle avait envie de soulager ses nerfs et profita de cette ignorance pour rire aux larmes :

— Ah ! quel citadin ! Il n'a jamais vu de fleurs d'artichaut !

Devant l'auberge, deux massifs d'artichauts ouvraient leurs immenses fleurs bleues parmi leurs gracieuses feuilles argentées.

C'était très bourgeois. Henriette, déjà habituée au grand luxe, fut déçue. Elle détesta Robur de n'être pas plus riche. Le cousin accourut, rougissant de plaisir en voyant la belle cliente.

— Une amie, présentait Pierre. Mlle Ménadier... première chez Jean Poirier.

Elle minauda :

— Comme c'est gentil ici... et puis si rustique...

Ils s'installèrent dans le jardin, parmi les couples en costume de promenade sans diamants et sans fourres de prix. Henriette se sentait méchante dans cette médiocrité : le dé-

« tape dur ». Le silence tomba sur eux.

— Où allons-nous ? demanda-t-elle de sa voix enjouée.

— J'ai un cousin qui vient d'acheter « L'Artichaut bleu », sur la route de Saint-Germain. Il paraît que c'est très gentil.

— Va pour la famille ! jeta Riquette avec un rire forcé. Comme si tous les artichauts n'étaient pas bleus !

— Je ne sais pas... hasarda le courtier.

Elle avait envie de soulager ses nerfs et profita de cette ignorance pour rire aux larmes :

— Ah ! quel citadin ! Il n'a jamais vu de fleurs d'artichaut !

Devant l'auberge, deux massifs d'artichauts ouvraient leurs immenses fleurs bleues parmi leurs gracieuses feuilles argentées.

C'était très bourgeois. Henriette, déjà habituée au grand luxe, fut déçue. Elle détesta Robur de n'être pas plus riche. Le cousin accourut, rougissant de plaisir en voyant la belle cliente.

— Une amie, présentait Pierre. Mlle Ménadier... première chez Jean Poirier.

Elle minauda :

— Comme c'est gentil ici... et puis si rustique...

Ils s'installèrent dans le jardin, parmi les couples en costume de promenade sans diamants et sans fourres de prix. Henriette se sentait méchante dans cette médiocrité : le dé-

« tape dur ». Le silence tomba sur eux.

— Où allons-nous ? demanda-t-elle de sa voix enjouée.

— J'ai un cousin qui vient d'acheter « L'Artichaut bleu », sur la route de Saint-Germain. Il paraît que c'est très gentil.

— Va pour la famille ! jeta Riquette avec un rire forcé. Comme si tous les artichauts n'étaient pas bleus !

— Je ne sais pas... hasarda le courtier.

Elle avait envie de soulager ses nerfs et profita de cette ignorance pour rire aux larmes :

— Ah ! quel citadin ! Il n'a jamais vu de fleurs d'artichaut !

Devant l'auberge, deux massifs d'artichauts ouvraient leurs immenses fleurs bleues parmi leurs gracieuses feuilles argentées.

C'était très bourgeois. Henriette, déjà habituée au grand luxe, fut déçue. Elle détesta Robur de n'être pas plus riche. Le cousin accourut, rougissant de plaisir en voyant la belle cliente.

— Une amie, présentait Pierre. Mlle Ménadier... première chez Jean Poirier.

Elle minauda :

— Comme c'est gentil ici... et puis si rustique...

Ils s'installèrent dans le jardin, parmi les couples en costume de promenade sans diamants et sans fourres de prix. Henriette se sentait méchante dans cette médiocrité : le dé-

« tape dur ». Le silence tomba sur eux.

— Où allons-nous ? demanda-t-elle de sa voix enjouée.

— J'ai un cousin qui vient d'acheter « L'Artichaut bleu », sur la route de Saint-Germain. Il paraît que c'est très gentil.

— Va pour la famille ! jeta Riquette avec un rire forcé. Comme si tous les artichauts n'étaient pas bleus !

— Je ne sais pas... hasarda le courtier.

Elle avait envie de soulager ses nerfs et profita de cette ignorance pour rire aux larmes :

— Ah ! quel citadin ! Il n'a jamais vu de fleurs d'artichaut !

Devant l'auberge, deux massifs d'artichauts ouvraient leurs immenses fleurs bleues parmi leurs gracieuses feuilles argentées.

C'était très bourgeois. Henriette, déjà habituée au grand luxe, fut déçue. Elle détesta Robur de n'être pas plus riche. Le cousin accourut, rougissant de plaisir en voyant la belle cliente.

— Une amie, présentait Pierre. Mlle Ménadier... première chez Jean Poirier.

Elle minauda :

— Comme c'est gentil ici... et puis si rustique...

Ils s'installèrent dans le jardin, parmi les couples en costume de promenade sans diamants et sans fourres de prix. Henriette se sentait méchante dans cette médiocrité : le dé-

« tape dur ». Le silence tomba sur eux.

(A suivre).